

82/395 du 5/5/1982
DECRET N° /MTPS-DGTFP-DFP 21021/15
portant intégration et nomination de cer-
tains Candidats du Ministère de l'Education
Nationale dans les cadres de la catégorie A
Hiérarchie I des Services Sociaux (Enseigne-
ment Technique). En tête: Monsieur PAMBOU
Pascal Blaise .-

(/ I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13/11/1980 portant amendement de l'article n° 47 de
la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3/2/1962 portant statut général des fonctionnaires
des cadres de la République Populaire du Congo ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/1958 fixant le règlement sur la solde des
fonctionnaires ;
(/u le décret n° 67/304 du 30/9/1967 modifiant le tableau hiérarchique
des cadres de la catégorie A de l'Enseignement secondaire, abrogeant et rempla-
çant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22/5/1964
fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 62/130 du 5/7/1962 fixant le régime des rémunérations
des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5/7/1962 fixant la hiérarchisation des
diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5/7/1962 fixant les catégories et hiérarchies
des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3/2/1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5/7/1962 relatif à la nomination et à la
révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 63/81/FP.BE du 26/3/1963 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonc-
tionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67-50/FP.BE du 24/2/1967 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations,
intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 74/470 du 31/12/1974 abrogeant et remplaçant les disposi-
tions du décret n° 62/196/FP du 5/7/1962 fixant les échelonnements indiciaires
des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4/4/1979 portant nomination du Premier Ministre
Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28/12/1980 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26/1/1981 au décret n° 80/644 du 28/12/1980
portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26/1/1981 relatif aux intérim des Membres du
Gouvernement ;
(/u la lettre n° 027 /MEN-DGAS-DPAA-SP-P3 du 5 Janvier 1981 du
Directeur Général de l'Administration Scolaire transmettant les dossiers consti-
tués par les intéressés ;

DECRETE :

.../...

Article 1er. - En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30/9/1967 susvisé les candidats dont les noms suivent; titulaires de la Licence en Sciences et Techniques Commerciales (session de 1980-) et du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique (CAPET) session de 1981 (options Sciences et Techniques économiques et administratives), obtenus à l'Université Marien N'GOUABI sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement Technique) et nommés au grade de Professeur Certifié de Sciences et Techniques Economiques de 1er échelon Stagiaire indice 830 .

MM - PAMBOU Pascal Blaise né le 15/9/1958 à LOANGOU(Mossendjo)
- PEMBELLET Michel né le 5/07/1956 à Pointe-Noire
- TCHITCHELLE Romain né le 28/02/1958 à Pointe-Noire
Madame OSSENGUE née MANGOUANI Héliodore Louise née le 1er/11/1954 à Ouesso .-

Article 2. - Les intéressés sont mis à la disposition du Ministre de l'Education Nationale .

Article 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés/sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./- à la rentrée scolaire 1981-1982

BRAZZAVILLE, le 5 Mai 1982.

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF
du GOUVERNEMENT

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET
DE LA PREVOYANCE SOCIALE

B. COMBO MATSIONA .-

LE MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

A. NDIINGA - OBA .-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA .-

LE MINISTRE DES FINANCES

Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU .-

AMPLIATIONS :

JORPC..... 1
DGTFP/DFP..... 3
DFP/BST..... 1
D.D..... 2
DCF..... 1
MEN..... 2
DCAS..... 1
DPAA..... 2
INTERESSES..... 4
SGCM/BC..... 2
DOSSIERS..... 12